N

AGERIN SAS

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction Départementale des Territoires du Gers

Commune de SAINT-ARROMAN

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES INONDATION

CARTE DU ZONAGE REGLEMENTAIRE

Légende :

ZONAGE

- Aléa faible à moyen en P.A.U.
- Aléa fort en P.A.U.
- Aléa faible à moyen hors P.A.U.
- Aléa fort et aléa indéterminé hors P.A.U. ou bande inconstructible de 10 m de part et d'autre du cours d'eau et/ou écoulement

ISOCOTES

- 151 — Isocôte et côte de la crue de référence (en NGF)
- 151,3 — Isocôte et côte intermédiaire

LIMITES

- Limite communale
- Limite crue de référence

Réalisation: CACCAMO P., FOREST G. Contrôle: FOREST G., CACCAMO P. Validation: MERCIER A.

ECHELLE:1/5 000 Juin 2017

198 199 200 201 202 203 204 205 206 207 208 209 210 211 212 213 214 215 216 217 218 219 220 221

A CAZEAUX
A TERREMOUT
AUX VIGNAUX
AUX HAGETS
AUX HAGETS
AU CHIC
A LA HORGUE
SOUS LE VILLAGE
AU HAOUES
AU HAOUES
AU VILLAGE
AU VILLAGE
A CANTAOU
A SAINT-VICTOR
AU CAHUZES
AUX CARDENAUX
A LASSERRE
A ENJOLLOU
A ENGACHIES
AU CAHUZES
A LA COUMETE
A TIANDES
A LA COUMELLE
A LAS TECHENERES
A BIRON
A LA HITTE
A CLARENS
A CLARENS
A CLARENS
A PATRAS
AUX OUEILLASSES
A PEYRRUSSE
A LA PAGUERE
AU LOUBANES
A LA PAGUERE
A BAJOGUES